



19^{ÈME} FÊTE DU FRUIT ET DE LA NATURE

DOSSIER D'INSCRIPTION - RESTAURATION

Imaginée il y a 19 ans, à la suite d'une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers qui a permis de replanter 1700 arbres fruitiers sur le territoire (particuliers, communes, assos), la Fête du Fruit et de la Nature permet au public de découvrir et d'approfondir ses connaissances sur les fruits de la région, la façon de les cultiver et de les consommer. Elle valorise également les initiatives locales en faveur de l'environnement et de la Nature en général.

Organisée par la Communauté de communes Seille Grand Couronné, à Chenicourt, ce grand évènement gratuit, ouvert à tous, accueille près de 90 exposants, passionnés et passionnants : créateurs, vanniers, maraîchers, viticulteurs, brasseurs, producteurs, associations nature... Tous choisis pour leur savoir-faire et leur envie de partage.

De nombreux ateliers et animations sont imaginés pour les adultes et les enfants autour des fruits, des arbres et de la Nature : reconnaissance variétale, vannerie, nichoirs, pressage de pommes avec des outils d'antan, exposition d'outils anciens...

INFORMATIONS UTILES

• Lieu de la manifestation

Grande Rue 54610 Chenicourt

• Date et horaires d'ouverture au public

Dimanche 11 octobre 2026, de 10h à 18h

L'accueil des exposants se fera le dimanche, de 6h30 à 9h30, vous pouvez contacter l'organisateur au 06 22 61 42 32 en cas de problème.

• Les composantes clés des stands restauration

Ces points restauration doivent répondre à un certain nombre d'exigences qui visent à garantir la qualité des prestations proposées au public, mais aussi correspondre aux exigences sanitaires en vigueur. Ces exigences sont décrites et précisées dans la Charte éthique et le règlement de participation (disponible sur www.comcomc-sgc.fr).

Elles s'imposent à tout prestataire désireux de proposer un point restauration dans le cadre de la 19^{ème} Fête du Fruit et de la Nature.

Chaque candidat devra fournir une présentation détaillée de son offre. La qualité, la fraîcheur des produits, mais aussi l'originalité et la diversité des produits proposés feront partie des critères de sélection du Comité Technique.

Les producteurs artisans et ceux proposant de la vente à emporter et la dégustation sur place seront privilégiés aux revendeurs.

LES TARIFS

La participation à la 19^{ème} Fête du Fruit et de la Nature est soumise à une tarification, pour les frais d'inscription, selon la taille de l'emplacement et les besoins :

Mise à disposition d'un emplacement NU par tranche de 3 mètres

3m - 30€, 6m - 60€, 9m - 90€, etc.

Mise à disposition d'un emplacement AVEC STAND par tranche de 3 mètres

3m - 50€, 6m - 100€, 9m - 150€, etc.

Mise à disposition de l'électricité : 30€

LES RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Nom de la société	
Nom et prénom	
Numéro SIRET	
N° DDCSPP	
Adresse complète	
Téléphone portable	
Adresse mail	
Copie de l'assurance RC	À fournir avec le bulletin d'inscription
Copie de l'immatriculation MSA, Registre des Métiers ou du Commerce	À fournir avec le bulletin d'inscription
Photos du stand / produits	À retourner par mail à creation@comcom-sgc.fr
Fiche vente à emporter	À retourner si besoin
Démarche qualité de l'entreprise	

FICHE TECHNIQUE

► Besoins électriques : **Pour rappel, l'accès à l'électricité est facturé 30€/exposant.**

- 220 V monophasé oui non
- Triphasé 15 amp oui non
- Autre

► Votre matériel :

- Une plaque électrique ? Nombre Puissance totale.....
- Un four à micro-ondes ? Nombre Puissance totale.....
- Un réfrigérateur ? Nombre Puissance totale.....
- Un congélateur ? Nombre Puissance totale.....
- Une résistance ? Nombre Puissance totale.....
- Un bain-marie ? Nombre Puissance totale.....

Total :

- Véhicule réfrigéré oui non Type et dimension :
- Puissance nécessaire : Mono Tri

- Food-truck oui non Type et dimension :

Il est demandé aux participants de venir avec leurs rallonges pour le raccordement électrique en fonction de leur emplacement et si nécessaire des matériaux facilement lavables pour leurs stands, un jerrycan d'eau, savon et papier essuie main. Tout matériel non déclaré à l'inscription et présent sur la manifestation ne sera pas raccordé. Il est interdit de stocker les bouteilles de gaz sur l'emplacement (le flexible et le détendeur de gaz doivent être aux normes).

LES EMPLACEMENTS

Merci de nous indiquer la dimension totale de l'emplacement qui vous est nécessaire (stand(s) camion compris...).

Pour rappel, les tarifs des emplacements sont les suivants : 3m = 30€ ; 6m = 60€, etc (sans stand)

J'ai besoin d'un emplacement de (multiple de 3 / Exemple : 3m, 6m, etc) :

LES STANDS

- Des stands parapluie couverts sur 3 cotés peuvent être mis à disposition.
Pour rappel, les tarifs des emplacements AVEC STAND sont les suivants : 3m = 50€ ; 6m = 100€, etc

Les stands Comcom	
Stand 3mx3m	Nombre souhaité

- Les exposants peuvent venir avec leur(s) propre(s) stand(s). Aucun participant ne peut exposer SANS stand. Pour l'uniformité de la manifestation, privilégiez les stands parapluie bancs.

Merci de nous indiquer son (leur) type(s), nombre et dimension :

.....
.....

PRESTATIONS PROPOSÉES PAR LE CANDIDAT - Restauration

Dans le but d'œuvrer pour la promotion des produits de qualité, le Comité Technique de la Fête du Fruit et de la Nature met en place une Charte de qualité, à laquelle devront se conformer tous les restaurateurs de la manifestation. La vocation de cette charte est de valoriser le travail des exposants dans une démarche d'exemplarité environnementale.

Détail exhaustif des menus proposés à la 19^{ème} Fête du Fruit et de la Nature :

Si le nombre de lignes est insuffisant, compléter sur papier libre

Description précise des différents menus	Tarif public proposé (TTC)
Menu 1 - - - - - -	
Menu 2 - - - - - -	
Menu 3 - - - - - -	
Menu 4 - - - - - -	

QUALITÉ DES PRODUITS proposés en restauration

Produits solides et liquides (boissons)	Provenance (locale ou non, nom du producteur ou du fournisseur...)	Fraîcheur des produits (frais, surgelé, autre...)	Label , signe officiel de qualité...
-			

Seuls les produits cités dans cette fiche « produits » pourront être présentés à la vente et figurer sur les stands.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription doivent impérativement être envoyés, à la Communauté de communes, **avant le 15 juin 2026**, accompagnés du règlement signé, du bulletin d'inscription et du Mandat SEPA complétés ainsi que de votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

- par courrier à la Communauté de communes de Seille et Grand Couronné, 47 rue Saint Barthélémy
54280 Champenoux
- ou*
- par mail à l'adresse suivante : creation@comcom-sgc.fr

Les dossiers parvenus après cette date limite seront enregistrés en liste d'attente.

Pour rappel, les demandes d'inscription seront examinées par le Comité d'organisation qui se prononcera de façon définitive, en juillet 2026, et pourra les refuser si elles ne correspondent pas aux objectifs et engagements de la Fête du Fruit et de la Nature. Le Comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants dans chaque catégorie d'activité. Cette décision sera notifiée aux intéressés par courrier. L'encaissement des frais d'inscription se fera en juillet 2026 par prélèvement. En cas d'annulation par l'exposant, aucun remboursement ne sera effectué.

Je soussigné(e), _____ (nom-prénom), certifie avoir pris connaissance des termes de la Charte éthique et des conditions du règlement de participation et m'engage à m'y conformer. Je certifie que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») et cachet :